

162

entreprises françaises établies dans l'Etat du Karnataka

64

entreprises françaises ont leur sièges sociaux établis dans ce même Etat

64,06

millions d'habitants dans l'Etat du Karnataka

8

millions d'habitants au sein de l'agglomération de Bangalore

## Event

### Aeromart Summit 2016

International Business Summit for the Aerospace Industry

8-10 novembre 2016

<http://india.bciaerospace.com/>

## Auteur

Timothée Dufour, qui achève sa formation d'Elève-avocat à l'EFB, suit actuellement une formation LL.M. en Business Laws au sein de la National Law School of India University of Bangalore.

Outre son intérêt sur le plan culturel, c'est le caractère prometteur de ce pays sur le plan économique qui l'a convaincu d'envisager un avenir professionnel au service de ce pays.

# INDIA FOCUS

Bengaluru City

Octobre 2016

Depuis plus d'un an, François GAUTIER est le nouveau Consul Général de France à Bangalore, capitale de l'Etat du Karnataka. Compte tenu de ses missions, qui impliquent notamment le développement des relations commerciales au service des intérêts français, le rencontrer apparaissait indispensable afin d'aborder l'attractivité économique de la ville de Bangalore.

## Interview – François Gautier Consul Général de France de Bangalore



(crédit photo : Ambafrance)

### Comment justifiez-vous le choix pour une entreprise française de s'installer dans cette Capitale de l'Etat du Karnataka ?

La première raison, c'est le vivier de compétences, le « talent pool », notamment dans les technologies de l'information et l'aéronautique, deux des spécialités de Bangalore. La deuxième, c'est l'innovation, les capacités en R&D, les nombreuses start-up qui apportent un regard nouveau. Enfin, s'il fallait en citer une troisième, ce serait son climat, l'un des meilleurs d'Inde !

### Au regard des derniers chiffres disponibles, quels sont les domaines d'activités les plus exercés par les entreprises françaises sur le territoire de la ville de Bangalore ?

Avec plus d'une centaine d'entreprises françaises présentes ici, (sans parler des compatriotes travaillant directement pour des entreprises indiennes ou étrangères), la présence française couvre un très large éventail de secteurs : informatique et aéronautique bien sûr, mais aussi la finance et les services bancaires, le conseil, le secteur des transports, de la distribution, le textile, l'hôtellerie et la restauration, etc...

### Dans un contexte national favorable à l'accueil des investissements étrangers, comment caractériser la politique de l'Etat du Karnataka à l'égard des entreprises étrangères ?

L'Etat du Karnataka mène une politique volontariste pour attirer les investisseurs, notamment à travers des mesures de simplification administratives de type guichet unique. Cela étant, l'administration indienne reste complexe !

Le Karnataka veut également développer ses infrastructures, qui restent une de ses faiblesses, leur mise à niveau n'ayant pas suivi le développement très rapide de la ville au cours de la dernière décennie.

### Comment se manifeste l'éventuelle aide apportée par le Consulat Général à l'égard des entreprises françaises dans le cadre de leur implantation et du déroulement de leurs activités ?

Nous rencontrons régulièrement les acteurs économiques français présents ici, de même que les entreprises indiennes. Cela nous permet d'avoir une bonne connaissance du contexte global, des succès mais aussi des difficultés rencontrées par nos compatriotes, et ainsi de donner aux nouveaux arrivants un panorama général du climat des affaires.

Business France, qui a un bureau au sein du Consulat général, est en mesure de proposer un accompagnement personnalisé (études de marchés, recherche de partenaires ou de distributeurs) aux entreprises souhaitant s'implanter.

Propos recueillis par **Timothée Dufour**